



Provence-Forêt : Objectif Certification

Depuis 2 ans, la coopérative PROVENCE FORÊT, située dans la région PACA, s'est fixée comme objectif majeur d'obtenir la double certification ISO 14001 et PEFC. Tiziano Panini, Directeur de PROVENCE FORET, revient sur les motivations et les mesures mises en œuvre par la coopérative dans ce but.

► Quelles motivations vous ont poussé à faire les démarches pour obtenir la certification ?

Notre décision a été motivée par le marché. Même s'il n'est pas facile de réellement mesurer l'impact de la certification PEFC sur les achats du grand public, ce sont les exploitants, et indirectement les industriels qui demandent du bois certifié. Il y a un enjeu commercial certain et une pression autour de la certification.

PROVENCE FORÊT est la coopérative forestière de la région PACA qui œuvre le plus pour le développement de la filière, nous ne pouvons pas ne pas être certifiés ; nous devons également nous aligner sur nos concurrents pour rester présents sur le marché.

En dehors de ces contraintes extérieures, notre décision d'adhérer à PEFC et à ISO14001 relève d'une véritable volonté d'améliorer notre fonctionnement interne en sensibilisant l'équipe aux règles de gestion durable de la certification.

Enfin, dans notre région, peu de propriétaires forestiers adhérents de façon individuelle, freinés par une démarche trop lourde pour eux. De plus, pour les propriétaires de petites surfaces dégageant peu de recettes, le coût de l'adhésion reste trop élevé. Le portage de la certification par la coopérative permettra donc de leur simplifier les démarches et de leur donner les moyens d'accéder sans difficultés à la certification.

► Quand avez-vous pris la décision d'entreprendre des démarches en vue de l'obtention de la certification ?

Dès juillet 2008, nous en avons discuté avec Fanny-Pomme LANGUE, Responsable National Environnement de GCF à ce moment. En août 2008, nous avons présenté cette proposition au Conseil d'Administration de Provence Forêt. Il l'a refusé dans un premier temps par crainte d'un coût trop élevé et de procédures qui alourdiraient le fonctionnement de la coopérative.

Nous avons donc entrepris des démarches pour trouver des financements sur les frais engendrés par la mise en place de la certification notamment auprès de la Chambre de Commerce. Une fois cette question réglée, nous avons à nouveau soumis notre proposition au CA, qui l'a, cette fois, acceptée.

► Comment vous êtes vous préparé en interne aux changements engendrés par la certification ?

Au niveau de la mise en œuvre des règles environnementales, nous n'apporterons que peu de modifications car nous les appliquons déjà depuis plusieurs années. Il s'agira de formaliser la pratique de ces règles et de réorganiser certains aspects de notre fonctionnement interne.

Afin de sensibiliser les techniciens à la démarche de certification environnemental, une stagiaire de Master Environnement avait été engagée en mars dernier, mais nous avons malheureusement dû interrompre la mission.

Le travail effectué a été repris par Thomas Clerget, notre nouveau responsable environnement arrivé en Septembre dernier. Il est chargé de sensibiliser les techniciens au moyen de réunions, de



L'équipe de la coopérative Provence Forêt

documents internes... Il est important de leur expliquer clairement ce que cette démarche va concrètement changer pour eux sur

le terrain afin de faire disparaître leurs éventuelles appréhensions. Il faut également qu'il puisse appréhender les bénéfices futurs de cette démarche dans notre fonctionnement.

► Aujourd'hui, à quel niveau de votre démarche vers la certification êtes-vous ?

Nous nous sommes fixés comme objectif d'être prêt pour l'audit d'avril 2010 sur la double certification PEFC et ISO 14001.

Pour cela, nous avons déterminé un planning précis des démarches à mettre en œuvre avec Bernard Palluet, le Responsable National Environnement avec qui nous sommes régulièrement en contact depuis les derniers mois.

Parallèlement, nous restons en contact avec la Chambre de Commerce sur ce sujet, et depuis mai, nous sommes également encadrés par un cabinet d'expertise environnemental.

Nous avons bien conscience de l'enjeu de cet audit, car il implique non seulement notre coopérative forestière mais aussi tout le groupe GCF. Nous serons donc extrêmement prudents et avons prévu un planning d'audit croisé afin d'évaluer notre capacité à obtenir la certification juste avant l'audit décisif. Si elle est remise en cause, nous ne prendrons aucun risque et repousserons notre objectif à l'année suivante. Nous sommes décidés à maintenir tous nos efforts pour atteindre cet objectif qui nous tient à cœur.

PROVENCE - FORÊT en bref :

Président : Mr Georges FRANCO / Directeur : Mr Tiziano PANINI

Coopérative forestière créée en 1997, en tant que coopérative de service à l'origine

Siège social à Aix en Provence/ Agréée sur les 6 départements PACA

- **80 000m³ de bois mobilisé dont**

35000 m³ de résineux pour l'usine Tembec Tarascon

+ Bois d'œuvre en résineux dans quelques scieries de la région

+ 40 000 m³ bois de chauffage feuillus

- **CA : 481 000 euros en 2008**

- **11,5 techniciens/3 administratifs**

- **Plus de 2000 adhérents**

- **Surface forestière : plus de 100 000 ha**

- **Filiale : Provence Forêt SAS**

